

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ**

Réunion extraordinaire du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré tenue au Centre communautaire Jacques-Charette à Sainte-Ursule, le 18 juillet 2017 à 19 h 30, sous la présidence de Madame Barbara Paillé.

18 juillet 2017

Les administrateurs suivants étaient présents et formaient quorum :

Mme Barbara Paillé, Sainte-Angèle-de-Prémont  
M. Roger Michaud, substitut Maskinongé  
M. Martin Laterreur, Saint-Léon-le-Grand  
M. Jean-Claude Gauthier, substitut Saint-Justin  
M. Gaétan Beauclair, Yamachiche  
M. Ghislain Bellemare, Sainte-Ursule  
M. André Lamy, Louiseville

Est aussi présent :

Monsieur Mario Paillé, secrétaire-trésorier

La réunion extraordinaire a été convoquée conformément à la loi par un avis de convocation remis de main à main à chacun des membres du conseil d'administration de la Régie ou leur substitut par Monsieur Mario Paillé, secrétaire-trésorier. Une copie de cet avis est versée au dossier de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré portant la signature de chacun des membres ayant reçu l'avis de convocation.

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Madame Barbara Paillé, présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2017-07-101

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Martin Laterreur et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Glissement de terrain – Rapport et paiement des comptes
4. Télémétrie – Compteur Saint-Justin
5. Approbation du paiement des comptes
6. Période de questions

## 7. Levée de la réunion

**3. GLISSEMENT DE TERRAIN – RAPPORT ET PAIEMENT DES COMPTES**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux de réfection du talus au 1000, Grande-Carrière à Sainte-Ursule se sont terminés le 29 juin 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** les comptes suivants par rapport au glissement de terrain sont payables en 30 jours, donc pour la fin du mois de juillet ;

**GLISSEMENT DE TERRAIN DU 1000, GRANDE-CARRIÈRE À STE-URSULE  
COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION AU 18 JUILLET 2017  
FONDS ADMINISTRATION**

	Bernard Lessard Excavation	Location des équipements	63 549,56
		Location heures artisans	6 484,59
		Matériaux granulaires	65 145,75
		Transport B. Lessard exc.	14 209,14
		Transport artisans	8 077,43
		Quicaillerie et divers	8 855,83
8192			166 322,30
	Wolseley	Quicaillerie diverse pour conduite	6 685,50
		Membranes	2 355,50
		Conduite Bionax 300mm	1 296,52
		Coude, bouchon, conduite et membrane	3 309,81
		Tuyau de drain 250mm	3 517,41
		Membrane et manchon	1 890,15
8193			19 054,89
8194	Ent. Muriel Thibodeau	Manutention du bois de chauffage	143,72
8195	Agrivert	Semence à gazon	99,00

Je soussigné, trésorier de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles aux différents postes budgétaires pour les comptes présentés à la présente réunion.

En foi de quoi, j'ai donné le présent certificat, ce 18 juillet 2017.

\_\_\_\_\_  
Mario Paillé, trésorier

2017-07-102

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Lamy et résolu unanimement d'approuver et d'acquitter tous les comptes présentés ci-dessus en rapport au glissement de terrain du 1000, Grande-Carrière à Sainte-Ursule pour une somme totale de cent quatre-vingt-cinq mille six cent dix-neuf et quatre-vingt-onze (185 619,91 \$) pour l'administration.

#### **4. TÉLÉMÉTRIE – COMPTEUR SAINT-JUSTIN**

**CONSIDÉRANT QUE** la communication de notre système de télémétrie avec le compteur de Saint-Justin est de mauvaise qualité ;

**CONSIDÉRANT QUE** pour augmenter la qualité de communication avec le compteur de Saint-Justin, M. Luc Durand, ingénieur de la firme Origine suggère de hausser l'antenne actuelle qui se trouve sur le bloc sanitaire au Parc des Chutes de Sainte-Ursule ;

**CONSIDÉRANT QUE** la solution la plus facile et la moins coûteuse pour hausser l'antenne est l'ajout d'un mat électrique de 10m au bloc sanitaire du Parc des Chutes de Sainte-Ursule ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entretoit du bloc sanitaire devra être percé afin permettre le passage de ce mat ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Ursule et la direction du Parc des Chutes de Sainte-Ursule ont donné leur accord par écrit à l'exécution de ces travaux ;

#### **POUR CES MOTIFS :**

2017-07-103

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu unanimement de retenir la solution d'ajouter un mat électrique de 10m au bloc sanitaire du Parc des Chutes de Sainte-Ursule afin de rehausser l'antenne du compteur de Saint-Justin.

#### **5. APPROBATION DU PAIEMENT DES COMPTES**

##### **COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION AU 18 JUILLET 2017 FONDS ADMINISTRATION**

8196	Soudure Expert	Installation d'un débitmètre	719,74
8197	Pharmacie Chantale Gaboury	Eau distillée	23,88
8198	AIE Informatique	Bloc d'alimentation	163,21
8199	Location C.D.A.	Dossard, gants, casque de sécurité, bougie	163,65
8200	Chaussure POP	Bottes et imperméable	317,85
8201	Les Aspirateurs Serge Gaboury	Entretien ménage juin 2017	425,41
8202	I. Gagnon & fils	Quincaillerie diverse	140,39
8203	Enfoui-Bec	Enfouissement de sol contaminé	287,44
8204	Bernard Lessard Excavation	Nettoyage sol contaminé et butée de béton	1 181,94

8205	Dépanneur 350	Essence et diesel	514,16
8206	Agrivert	Brouette	137,95
8207	Javel Bois-Francs	Hypochlorite de sodium	1 592,56
8208	Neksys	Appel de service pour télémétrie	1 404,78
8209	Annie Francoeur	Prime de repas	20,00
8210	Stelem	Ensemble de pression et buse	2 667,42
8211	Wajax	Mise au point génératrice B-SA	1 491,23
8212	Dicom	Service de messagerie	38,15
8213	Mario Paillé	Frais de déplacement Groupe Environnex	100,85
8214	Luce Beaudin	Prime de repas et escabeau pour Sprinter	27,25
8215	APSAM	Formation signalisation travaux routiers	291,03
8216	Groupe Environnex	Analyses de laboratoire	882,22
			<b>12 591,11</b>

Je soussigné, trésorier de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles aux différents postes budgétaires pour les comptes présentés à la présente réunion.

En foi de quoi, j'ai donné le présent certificat, ce 18 juillet 2017.

---

Mario Paillé, trésorier

2017-07-104

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Martin Laterreur et résolu unanimement d'approuver et d'acquitter tous les comptes présentés ci-dessus pour une somme de douze mille cinq cent quatre-vingt-onze et onze (12 591,11 \$) pour l'administration.

**6. PÉRIODE DE QUESTION**

Aucune question n'est mentionnée.

**7. LEVÉE DE LA RÉUNION**

2017-07-105

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Ghislain Bellemare et unanimement résolu que la présente réunion soit levée à 20h30 **CONSIDÉRANT QUE** tous les items à l'ordre du jour ont été discutés.

---

Présidente

---

Secrétaire-trésorier

